

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec), le mardi 17 novembre 2021 à compter de 8 h. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
R. Mundle, vice-président (vidéoconférence)
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
M. Syvret-Caplin (vidéoconférence)
K. Ward
G. Hayes (vidéoconférence)
D. Hunt (vidéoconférence)
D. Bourgouin (vidéoconférence)
K. Dickson (vidéoconférence)

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie (vidéoconférence)
M. Leblanc (vidéoconférence)
J. Bizeau (vidéoconférence)
R. Di Tanna (vidéoconférence)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : H. Wood
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers
D. Simoneau, directrice intérimaire des ressources humaines

ABSENTS : M. Chesser; D. Gauthier, secrétaire général

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C21-11-797

Il est proposé par K. Ward que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé.

ADOPTÉ

3. **États financiers pour l'exercice 2020-2021**

ÉTATS FINANCIERS 2020-2021

ATTENDU QUE, en conformité avec les articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique*, les avis publics ont été placés dans des publications locales; et

ATTENDU QUE le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers en date du 30 juin 2021 ont été présentés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. au comité de vérification du 8 novembre 2021;

C21-11-798

IL EST PROPOSÉ par M. Leblanc et résolu à l'unanimité que le Conseil des Commissaires accuse réception du rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers tels qu'ils ont été soumis.

ADOPTÉ

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE À 8 H 21**

C21-11-799

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. O'Brien que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président